

Le Petit Massois

Lettre d'information municipale
www.commune-lemas.fr

N° 08

Le Mas, une commune en mouvement

Pour les vœux du conseil municipal, plus de 50 Massois se sont retrouvés dans la salle du conseil. La cérémonie s'est déroulée en présence de Michèle Olivier, présidente de la CCMA et de Thierry Guéguen, conseiller général. Elle s'est poursuivie par le partage de galettes des rois et du vin chaud préparés par Régis. Le Maire a remercié les Massois qui ont accordé leur confiance en 2008 à la liste et au projet qu'il défendait. Toutes les réalisations 2008 ont ensuite été évoquées à travers 5 thèmes : le fonctionnement de la mairie, les études en cours, les aménagements réalisés, la culture, les fêtes et la communication, l'économie, l'environnement et le tourisme. (voir Petit Massois n°7).

F.Lachenmaier : « Je me souviens qu'il y a un

an tout juste, lorsque nous avons proposé la synthèse comme programme électoral... certains pensaient que toutes ces propositions seraient irréalisables. Je vous invite à reprendre cette synthèse et à la comparer aux réalisations auxquelles je viens de faire référence... vous serez surpris et moi le premier de l'état d'avancement des dossiers les plus lourds et de notre respect total des promesses... nous avons encore 5 ans pour réaliser de nombreux projets et je souhaite que nous gardions le rythme actuel qui est nécessaire pour rattraper le retard que notre commune avait cumulé.



INTERCOMMUNALITÉ : ALLER PLUS LOIN...

Je suis convaincu que nous devons aller plus loin dans la coopération intercommunale, c'est un peu paradoxal, mais je suis certain que c'est la seule garantie de la survivance de nos petites communes (de leur indépendance)... à condition que nous ayons une place importante dans ces nouvelles organisations et que nous l'occupions. En disant aller plus loin, cela veut dire aussi bien dans le transfert de compétences qu'éventuellement dans le périmètre d'exercice de l'établissement intercommunal.

Avec 3.064 habitants en 2009, la CCMA progresse de +21,44% depuis 1999. Le dernier recensement de la population fait état de trois bassins de vie dans l'espace CCMA (configuration actuelle avec Sallagriffon et Escragnolles) : le sud totalise 69,25% de la population (+554 habitants en dix ans), la vallée du Chanan représente 15,93% de la population totale (en augmentation de 42 habitants), la vallée de Saint-Auban à Aiglun en revanche perd 55 habitants sur la décennie et représente 14,82% du total. Saint-Auban, chef-lieu de canton, a vu partir les services publics et les principaux équipements intercommunaux ont été réalisés dans les espaces les plus peuplés. Cette situation crée un déséquilibre important qu'il convient de rectifier pour éviter une désertification de la vallée médiane.

La CCMA a décidé de réaliser un projet de territoire : tout projet d'équipement à venir devra répondre aux besoins clairement identifiés dans ce document (diagnostic puis pistes de développement). En adéquation avec la charte du SCOT et du futur PNR et l'arrivée enfin d'équipements intercommunaux dignes de ce nom dans notre vallée avec un rééquilibrage cantonal indispensable si l'on veut poursuivre le projet communautaire.

En résumé, nous sommes dans une période charnière où le choix se situe entre 3 options :

-poursuivre la coopération intercommunale à petite échelle en gérant des budgets de pauvres (ce que nous faisons actuellement) mais en travaillant davantage sur la valorisation du territoire pour créer de nouvelles richesses,

-élargir notre coopération vers de nouveaux partenaires en maîtrisant les frontières,

- se fondre dans une entité plus puissante, riche, attractive mais en étudiant fortement les risques...

Ce débat est nécessaire en 2009 et les citoyens doivent y être pleinement associés dans un esprit de démocratie participative.

Thierry Guéguen, conseiller général :

«Le Conseil général étudie une possible subvention qui serait versée à la CCMA pour la commune du Mas afin de participer aux frais du transport scolaire (chauffeur).

Le Conseil général étudie un protocole qui serait signé avec les sociétés commerciales voulant faire des essais sur route avec obligation de faire fonctionner le commerce local.»

Bienvenu Lilian



Le village du Mas est heureux d'accueillir un nouvel habitant : Isabelle et Régis ont donné naissance à Lilian le 17 janvier dernier. Tous nos vœux de bonheur les accompagnent.

8 Compte-rendu du conseil municipal du 28 février

Les séances du conseil municipal sont publiques. A l'issue de chaque Conseil, un moment est réservé pour débattre avec le public. Venez nombreux !

Le conseil municipal du Mas s'est réuni le samedi 28 février 2009 à 14h en présence de tous les conseillers qui avaient été convoqués par écrit le 14/02/09 à l'exception d'Anne-Marie Blanchard qui avait donné pouvoir à Cathy Raines. Après élargement des présents, Glenda Suquet a été nommée secrétaire de séance.

Budgets 2008 et 2009

Il était prévu initialement le vote du compte de gestion, du compte administratif 2008 et du budget primitif 2009. Les documents sont en cours de préparation avec l'aide technique du Trésor public. Ces votes sont donc reportés au 28 mars et l'ensemble fera l'objet d'une présentation détaillée aux administrés pendant le conseil puis dans Le Petit Massois.

PNR : changement de statut

Le conseil s'est prononcé à l'unanimité pour approuver la nouvelle version des statuts du Syndicat Mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur qui prévoit notamment une meilleure représentativité des communes par l'instauration d'un délégué suppléant (précédemment lorsque le titulaire n'était pas présent, il fallait obligatoirement donné procuration à celui d'une autre commune). Le conseil s'est également prononcé pour l'admission des communes de Gréolières et de Le Bar-sur-Loup au sein du Syndicat Mixte. Enfin, un vote a confirmé Alain Vaudable comme délégué titulaire et a permis d'élire Jeannine Rasetto comme délégué suppléant.

Nettoyage des bassins

La vidange et le nettoyage (désinfection) des bassins d'eau potable est une obligation annuelle qui n'a pas vraiment été respectée jusqu'à présent. Cinq réservoirs sont concernés : au village, aux Sausses, aux Tardons, aux Branches et à la Clue. Le Maire a sollicité trois entreprises pour avoir des devis comparatifs. La société la plus chère demande 5.980 euros. Une seconde propose la même prestation pour 3.121,56 euros. Enfin, la Lyonnaise des eaux propose un contrat à 2.655,12 euros. Le Maire propose donc de retenir la Lyonnaise pour une durée de trois ans, la prestation faisant l'objet d'un contrat de services dont le préambule indiquera que la commune « assure elle-même le service de distribution d'eau potable en régie ». Cette proposition a été retenue à l'unanimité.

Lancement du schéma directeur eau-assainissement

Depuis que la commune a signé la convention SATEP avec le Conseil général, pas moins de cinq visites techniques de terrain ont été effectuées successivement par Anne-Laure Tahon pour l'eau potable et Aurélien Chartier pour l'assainissement avec expertise des captages et des diverses installations en présence d'élus et du cantonnier. Cette analyse de l'existant était d'autant plus nécessaire que les documents en mairie de présentation des installations n'étaient pas



complets voire erronés puisque certains d'entre eux, considérés comme existants se sont avérés des projets jamais réalisés. Pour compléter notre information, Wladimir Martinez, ingénieur conseil du cabinet Coumelongues est intervenu au Collet pour nous indiquer les modalités de répartition des réseaux d'eau en proposant que des travaux soient effectués par la commune afin de simplifier et de sécuriser les conduites qui desservent les Tardons. Nous avons également signé un contrat d'entretien avec la SEREX qui assurera une visite trimestrielle sur chaque bassin et station de chlorage afin de s'assurer de leur parfait fonctionnement. Outre ces visites régulières, le contrat prévoit une intervention rapide en cas de dysfonctionnement ce qui nous garantira une expertise technique permanente. Toutes ces décisions indispensables doivent être accompagnées d'une nouvelle étape que nous franchissons avec le lancement d'une étude pour la réalisation d'un schéma directeur d'eau et d'assainissement. La réglementation nous impose d'effectuer cette étude si nous voulons continuer à percevoir des subventions des collectivités



publiques et de l'Agence de l'eau pour nos prochains investissements. Ce schéma est en fait une étude approfondie de nos installations (situation, fonctionnement...) et doit formuler des avis et conseils en hiérarchisant les travaux à effectuer (l'assainissement collectif au village remonte à 1957). Nous devons donc recruter un cabinet d'étude au même titre que nous l'avons fait pour la carte communale. D'ailleurs, les deux documents seront parfaitement complémentaires et seront tous les deux soumis

à enquête publique avant la fin de l'année 2009. Pour effectuer cette étude (suivi hebdomadaire pendant 6 mois), des compteurs de production seront installés dans chaque captage pour mesurer le débit des sources, des compteurs de production seront installés sur les bassins pour mesurer la consommation globale des administrés. Nous aurons enfin des données quantitatives fiables pour envisager les futurs raccordements et des données qualitatives sur les fuites éventuelles. C'est le schéma directeur qui nous permettra par exemple de motiver le projet d'adduction d'eau de la Faye. Récemment, Fernand Siaugue, président de l'association des propriétaires de la Faye et le maire ont travaillé sur ce projet dont les différentes versions n'ont pas été retenues par le Conseil général. Si les données confortent l'idée que le forage de la Faye est suffisant pour alimenter l'ensemble du réseau prévu, il conviendra de recruter un cabinet d'étude qui proposera un projet à la dimension des capacités d'investissement de la commune en privilégiant le parcours actuel des canalisations et en maintenant les regards déjà installés. Enfin, la DDASS (qui doit informer la commune lorsqu'il y a un risque sanitaire) vient d'effectuer 14 prélèvements en vue d'analyse sur l'ensemble du réseau d'eau communal (sources, bassins, particuliers, fontaines). Il y a donc, aussi bien de la part des institutions publiques que de la commune, une volonté de développer une politique raisonnée de maintenance de nos installations mais aussi d'aménagement du territoire.

L'étude du schéma directeur se présente en deux parties :

- le conseil s'est prononcé à l'unanimité sur le lancement de l'étude concernant l'eau potable pour un montant de 55.000 euros HT (pris en charge à 80% par le département et l'Agence de l'eau).

-le conseil s'est prononcé à l'unanimité sur le lancement de l'étude concernant l'assainissement pour un montant de 20.000 euros HT (pris en charge à 80% par le département et l'Agence de l'eau).

Facture d'eau 2009 :

La facture d'eau va subir une augmentation en 2009 d'environ 15 euros en raison de l'application de deux nouvelles taxes imposées par l'Agence de l'eau, qui seront imputées sur les prochaines factures et intégralement reversées à l'Agence. La commune a décidé pour sa part de maintenir les taux actuels de redevance.

La moyenne des prix de l'eau facturée en 2007 aux habitants de la région s'établit à 2,89 euros/m³ ce qui correspond à une dépense annuelle de 347 euros TTC pour une famille ayant une consommation de 120m³. Au Mas, le forfait est de 73 euros par an pour l'eau potable et 93 euros pour l'eau et l'assainissement.

Déclarations obligatoires :

Depuis le 1^{er} janvier 2009, les particuliers qui ne sont pas raccordés à un réseau d'eau public ont l'obligation de déclarer leur installation sur un formulaire disponible en mairie. Pour les nouvelles installations : coordonnées du déclarant, du propriétaire, du maître d'ouvrage et du puisatier ou du foreur, localisation de l'ouvrage et ses caractéristiques (profondeur, débit, volume annuel prélevé, usages auxquels l'eau est destinée...), installation d'un compteur volumétrique. Pour les installations existantes : plan de localisation, extrait du cadastre, coordonnées GPS de l'ouvrage, analyse P1 à l'exception du chlore. Des contrôles peuvent être effectués pour vérifier notamment l'état des parties apparentes des ouvrages (capot de protection, abords propres et protégés...)

Adhésion au Sictiam

Le Maire informe l'assemblée que le Comité Syndical du SICTIAM (informatique) qui s'est tenu en date du 5 décembre 2008 a décidé d'approuver l'adhésion des collectivités et établissements suivants et ce, en application de l'article L5211-18.1 : mairie de Colomars, mairie de Peyroules, mairie de l'Escarène, mairie de Courmes, mairie de Saint-Jeannet, syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes, mairie de Néoules, communauté de communes du Val d'Issole, mairie de Puget sur Argens, mairie de Eze. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité ces adhésions.

1000€ pour la SPA

Le Maire expose au Conseil que le dispensaire du Cannet « J.Vincent » de la Société Protectrice des Animaux (association nationale reconnue d'utilité publique par décret du 22/12/1860) a réalisé à la demande de la commune et sans contrepartie financière, la stérilisation et le tatouage de 8 chats errants (coût habituel : environ 500 euros). Cette campagne s'intègre dans le programme d'activités de l'association afin de limiter la prolifération des chats errants. Par courrier en date du 20/09/08, la SPA de Cannes sollicite une subvention au titre de l'exercice 2009. Le Maire propose par conséquent que le Conseil se prononce sur une subvention de 200 euros augmentée de 800 euros suite au don d'un administré qui souhaite participer à cet effort en faveur de la SPA. Voté à l'unanimité.

Questions diverses

La carte communale : nous avons eu une seconde réunion de travail avec le cabinet Citadia en vue de commencer le zonage. Un premier document sera rendu public courant avril dans le cadre d'une réunion du Comité Consultatif des Citoyens. Il est essentiel que de nombreux Massois viennent donner leur avis à cette occasion.

Le transport scolaire : une réunion avec les parents s'est tenue en Mairie pour l'organisation du transport à la prochaine rentrée scolaire. Le Maire a proposé aux parents de se constituer en association afin de prendre en charge l'organisation pratique (chauffeur + accompagnateur) tout en bénéficiant du véhicule mis à leur disposition et entretenu par la CCMA.

Locations gîtes

Le locataire actuel du gîte sollicite une prolongation de sa location jusqu'au 31 mars 2009. Le Conseil autorise (à l'unanimité) le Maire à signer cette prolongation avec un loyer de 150 euros.

Le Maire a été sollicité pour la location annuelle d'un gîte communal (à la curiale) et demande au Conseil de se prononcer sur le montant d'un loyer considérant que cet appartement de 35m² a rapporté en 2008 la somme de 166 euros mensuels. Le Conseil a voté à l'unanimité le principe d'un loyer à 235 euros (hors charges).

Prochain Conseil municipal samedi 28 mars 2009 à 15h Spécial BUDGET

Stop à la fermeture de nos routes !

Sans que le Maire puisse formuler un avis, le Conseil général a décidé d'autoriser la société Evolution Test à occuper, pour le compte du constructeur Peugeot, une portion de la RD10 sur la commune du Mas du 10 au 14 décembre 2008 (rappel de la réglementation : Art. L. 2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : Le maire exerce la police de la circulation sur les routes nationales, les routes départementales et les voies de communication à l'intérieur des agglomérations, sous réserve des pouvoirs dévolus au représentant de l'Etat dans le département sur les routes à grande circulation). La route sera donc fermée à la circulation avec des attentes ne pouvant excéder 10 minutes avec périodes intermédiaires de rétablissement de la circulation de 30mn minimum entre chaque coupure (arrêté de police n°12/36 du 08/12/08). Alors que nous avons accepté de recevoir le rallye d'Antibes puis le Rallye du Soleil à quelques semaines d'intervalle en nous assurant auprès des organisateurs que la commune bénéficierait de retombées économiques certaines, on impose maintenant des essais sur route avec tous les désagréments que cela occasionne à nos riverains et sans aucune contrepartie pour le village puisque même les déjeuners des équipes techniques sont livrés sur place par un fournisseur extérieur alors que notre auberge communale est ouverte. Nous réitérons notre souhait d'un dialogue constructif avec les entreprises commerciales qui utilisent notre patrimoine. Nous sommes conscients que notre espace est attractif mais en tant que gestionnaire de ce territoire, nous souhaiterions pouvoir expliquer à nos administrés qu'en échange de quelques difficultés à circuler et quelques impacts négatifs sur l'environnement nous avons des compensations, ce qui n'est malheureusement pas le cas avec ce nouveau visiteur. La population est excédée par l'utilisation « ludique et commerciale » du réseau routier qui entraîne plus de 20 jours d'immobilisation par an. Nous souhaitons qu'une réflexion soit entamée entre les pouvoirs publics, les acteurs du sport automobile et les divers constructeurs pour limiter la fermeture de nos routes. Alors que notre commune hésite à acquérir un petit chasse-neige pour entretenir la voirie (investissement non éligible au bénéfice d'une subvention départementale), des sociétés commerciales occupent le domaine public sans se préoccuper du fait qu'à quelques mètres de leur terrain de jeu ou d'essai, vivent tout simplement des résidents avec des besoins de base que les budgets municipaux peinent à satisfaire. Nous souhaitons que la présence de ces entreprises commerciales sur la commune contribue à l'intérêt général.

L'agenda...

09/01 : réunion commission administrative de révision des listes électorales
10/01 : vœux du Conseil municipal et galette des rois
11/01 : repas de l'Association Communale de Chasse
14/01 : réunion «projet de territoire» à la CCMA de Saint-Auban
17/01 : participation du Maire à l'assemblée générale Région Verte à la Gaude, cérémonie des vœux de Mme Tabarot au Cannet
19/01 : vœux du sous-préfet de Grasse
21/01 : réunion du SYMAEC à Valderoure
24/01 : vœux de la présidente de la CCMA à Andon
27/01 : réunion de chantier avec Appia (La Clue et les Tardons)
28/01 : réunion sur l'internet haut-débit avec Alsatis en mairie
30/01 : réunion avec les parents d'élèves en mairie et conseil communautaire de la CCMA.
01/02 : participation à l'assemblée générale de l'Association Omnisports des Monts d'Azur à Andon
06/02 : réunion de chantier (Le Collet), participation au conseil d'administration de l'Association des Maires 06 (Nice)
07/02 : réunion PNR à Andon
10/02 : visite technique du Cabinet Coume-longues (Le Collet)
11/02 : visite technique du Conseil général sur les sources d'eau potable
12/02 : validation du réseau Alsatis avec visite des installations
13/02 : participation Journée bois-énergie de Briançonnet
14/02 : réunion des élus en mairie pour la préparation du budget 2009, réunion Centre culturel intercommunal.
17/02 : Réunion avec l'Association des propriétaires de la Faye, visite technique de la Serex (installation eau), réunion CCMA.
18/02 : réunion en mairie sur la carte communale (Citadia), visite technique assainissement par le Conseil général
23/02 : réunion de travail avec la trésorerie de Grasse : préparation budget 2009, intervention déneigement par Force 06.
24/02 : campagne de stérilisation des chats errants au Mas et aux Sausses.
26/02 : prélèvement eau potable pour analyse DDASS (14 relevés).
28/02 : réunion du conseil municipal, réunion de la commission administrative de révision des listes électorales.

Tout savoir sur Le Mas ?
www.commune-lemas.fr

Les travaux se poursuivent...

Des travaux sont réalisés sur l'ensemble de la commune : aux Tardons une rampe de sécurité et un goudronnage du parking (des gardes corps en bois seront prochainement installés), à la Clue un abri-poubelle, du grillage de sécurité et un parking a été aménagé pour 5 véhicules, au Mas des barrières ont été posées : à l'auberge, au jardin d'enfants, au parking, à la traverse Solomas, les volets des gîtes sont restaurés, aux Sausses des barrières sont également placées à la chapelle mais aussi à la fontaine. D'autres travaux vont encore avoir lieu dans les prochaines semaines.



Rallye le 4 avril

Le Rallye de Grasse Fleurs et Parfums passera dans notre commune le samedi 4 avril 2009. A cette occasion la RD10 sera fermée à la circulation. Les horaires seront affichés en mairie. Les reconnaissances (route ouverte) auront lieu les 21 et 28 mars puis le 2 avril. Durant ces trois jours, tous les pilotes et les accompagnateurs déjeuneront au Mas.

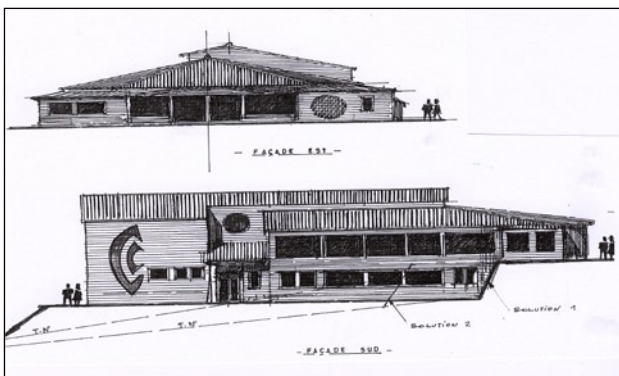
Le Mas dans le plan départemental de protection des forêts contre les incendies

Le plan départemental de protection des forêts contre les incendies de septembre 2008 rédigé par la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt des Alpes-Maritimes préconise des travaux dans le massif Préalpes de Grasse. On peut y lire que « l'équipement en points d'eau (citernes HBE, points d'aspiration) doit être accentué, notamment sur les secteurs Baous (Est) et Saint-Auban (Ouest) dont la commune du Mas... ». Dans le même rapport est fait mention de la nécessité de compléter le réseau actuel en hydrants HBE, de

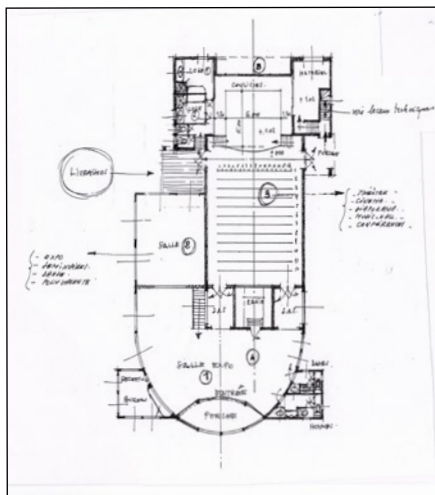
renforcer l'effectif de forestiers-sapeurs mais aussi de projeter l'installation de 2 citernes au Mas (placée en priorité n°1). On ne peut que se féliciter et soutenir cette décision et regretter une nouvelle fois le déclassement de la citerne HBE qui a eu le malheur de se trouver sur la trajectoire d'une antenne-relais de téléphonie mobile qu'il aurait été plus judicieux de déplacer, ce que l'opérateur s'est refusé de faire arguant de l'autorisation d'implantation de la précédente municipalité.

Adhérez au comité de soutien pour un centre culturel des Monts d'Azur

Il y a quelques semaines, lorsque nous avons évoqué les projets structurants à venir sur la commune, la création d'un centre culturel a été proposée. Un dossier a été constitué pour démontrer l'enjeu de l'arrivée d'un tel équipement à vocation intercommunale au Mas. Nous avons présenté le dossier aux élus de la CCMA dans le cadre du projet de territoire en cours d'élaboration. Plusieurs habitants ont décidé de constituer un comité de soutien à cette proposition. Pour adhérer vous aussi à cette initiative : communiquez votre nom et votre commune de résidence à l'aide du petit document joint et remettez-le à la mairie ou à un élu.



Investir dans un équipement culturel de qualité, c'est participer au maintien du tissu social indispensable à la stratégie de reconquête de notre territoire, c'est faire un pari sur l'intelligence et sur l'avenir. C'est définir des objectifs de préservation voire de développement d'une identité mais aussi se doter d'un outil économique créateur de richesses nouvelles. C'est considérer et reconnaître que l'exercice de la culture, au sens large de son expression, peut engendrer une dynamique favorisant l'aménagement du territoire. C'est aussi introduire dans notre espace commun des Monts d'Azur, un nouveau facteur de rassemblement intergénérationnel et multiculturel. La réalisation de cet espace unique répond à un besoin structurel intercommunal. Il est du devoir des élus de mesurer la portée d'un tel investissement qui marque un engagement fort en faveur d'un secteur qui manque de bases logistiques dans notre ruralité. Enfin, c'est considérer que la culture n'est pas un supplément d'âme, mais un élément constitutif de l'individu, de la citoyenneté et du territoire.



Fabrice Lachenmaier

Maire du Mas

Vice-président de la CCMA

J'ai pris connaissance de votre projet d'équipement culturel intercommunal.

C'est avec plaisir que j'ai découvert en détail cette initiative qui ne peut que prendre place dans le cadre du projet de territoire du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur.

La phase de concertation avec des socioprofessionnels, des élus et des habitants du périmètre du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur, lancée depuis janvier 2009, a mis en évidence la nécessité et l'intérêt de disposer d'une telle structure d'accueil au cœur de ce territoire qui permettrait de : renforcer le lien social entre les habitants, renforcer l'attractivité de ce territoire, participer au développement économique local, ouvrir le territoire à la culture de demain.

Cet espace pourra également être un relais des actions du futur Parc Naturel Régional (expositions, conférences...).

Le syndicat mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur soutient donc pleinement cette initiative.

Marc Daunis

Sénateur-Maire de Valbonne Sophia Antipolis

Président du syndicat mixte de préfiguration du PNR des Préalpes d'Azur

Texte du comité de soutien :

Parce que la pratique d'activités culturelles constitue un enjeu social et éducatif essentiel, contribue au développement économique d'un territoire en renforçant son attractivité et son dynamisme

Parce que Le Mas se situe au centre d'un espace vide de salles de spectacles, délimité au Nord par Guillaumes, au Sud par Grasse, à l'Est par Gattières et à l'Ouest par Castellane

Nous soutenons la création d'un centre culturel intercommunal des Monts d'Azur sur la commune du Mas. Cet équipement public aura pour ambition de valoriser et fédérer l'expression culturelle d'un haut-pays en offrant une programmation annuelle de qualité et un outil de travail et d'expression propre à assurer le développement des activités de nombreuses associations culturelles et artistiques des Monts d'Azur.

Les 79 premiers signataires :

Anne-Marie et Jean-Marc BLANCHARD (Cannes), Robert NIN (Nice), Glenda, Robert et Carinne-Laure SUQUET (Le Mas), Sébastien VOTANO (Mougins), Jean-Noël CHAUDRON (Paris), Louis ISNARDY (Saint-Auban), Christine TIRTAINE (Le Mas), Isabelle TOVMASSIAN (Le Mas), Régis HILLENWECK (Le Mas), Josette et Jean-Louis ESCOFFIER (Le Mas), Aline CRAYON (Andon), Philippe CASTELLANO (Mandelieu la Napoule), Julia GUICHARD (Grasse), Alain GIOANNI (Valderoure), Maurice MICHEL (Magagnosc-ancien maire d'Amirat), Maurice SGARAVIZZI (Grasse), Thierry CORNILLON (Coursegoules), Maryse BITTAR (Monaco), Monique LAUTIER (Caussols), Jean BONNET (Caussols), Karine FERRI (Caussols), Laurent ALLARD (Caussols), Françoise DANIEL (Sallagriffon), Daniel et Carole CASACCI (Saint-Vallier-de-Thiery), Hélène FIANDRINO (Le Mas), Patrick MEYER (Saint-Cézaire sur Siagne- président association Cantar lou pais), Jeannine et Bernard RASETTO (Le Mas), Marc ALESSI (Le Mas), Solange et Jean-Pierre ALESSI (Mougins), Virginie CASACCI (Castellane), Brigitte CHATELUS (Grenoble), Georges RAMOZZI (Magagnosc), Danielle FRANZIN (Saint-Laurent-du-Var), Catherine et Robert RAINES (Le Mas), Laurie Anne LANIER (Toulon), Jonathan DEMICHEL (Toulon), Audrey LANIER (Bagnols-en-forêt), Céline VILLIERE (Saint-Raphaël), Cyril CHARBUY (Saint-Raphaël), Albert et Georgina GENTILE (Saint-Raphaël), Francis PIAZZA (Le Mas), Christian, Claire et Wilfried BASSINI (Nice), Marjorie MARGUET (Nice), René, Sylviane et Eric ZAPATA (Nice), Danielle et Fernand CHRETIEN (Nice), Alexandre ROSSI (La Trinité), Arnaud ZUCKER (professeur à l'université de Nice), Marc DAUNIS (sénateur maire de Valbonne), Christophe PETITCOLLOT, (Tourettes-sur-Loup), Thierry TRAVERSINI (Le Mas), Didier et Aline COPPIN (Soleihias), Roberte RAOUX (Mandelieu), André et Patrick TRAPANI (Le Mas), Patrick QUILLIER (Aiglon), Nadine HUVER-FURLING (Mouans-Sartoux), Chantal et Marguerite LUPAC (Sanary-sur-mer), Raled BARIOUT (Antibes), Benoît MOTTET (Grasse), Mathias NEMO (Bordeaux), André UGHETTO (écrivain), Max ANDREOLI (Grasse), Khadija LAREINE (Nice)

E_{dit}o

Bonjour,

Après un hiver particulièrement rigoureux, les beaux jours devraient être prochainement au rendez-vous. C'est l'occasion pour relancer l'activité des travaux sur la commune, de vérifier le bon fonctionnement de toutes nos installations et de lancer de nouveaux projets. Dans cette lettre vous découvrez tous les chantiers et études que nous avons préparé cet hiver et qui prennent vie avec l'arrivée du printemps. Cela fait un an tout juste que la nouvelle équipe municipale s'est mise en place et nous sommes fiers de constater déjà de nombreux résultats. La dynamique que vous souhaitiez est en marche. Le Mas a retrouvé sa place légitime au sein des instances intercommunales, les élus sont mobilisés et se rendent aux réunions des syndicats mixtes, de nouveaux partenariats se mettent progressivement en place pour nous accompagner dans la difficile tâche de développer le village et privilège ultime : tous les projets annoncés se feront sans aucune augmentation des taxes locales ! Je l'avais dit à l'occasion des vœux du Conseil municipal mais souhaite le souligner à nouveau : notre équipe est à l'écoute de vos attentes et suggestions et même s'il est parfois difficile d'apporter des réponses définitives et rapides, sachez que nous n'avons qu'une seule ambition, celle de vous rendre service tout en apportant une valeur ajoutée au village pour qu'il devienne plus attractif.

Fabrice Lachenmaier
Maire du Mas
Vice-président de la CCMA

A noter sur vos agendas

Programme prévisionnel (à confirmer) :

15 avril : 4èmes Rencontres européennes à Nice (départ collectif pour la journée)



8 mai : cérémonie officielle (11h)

9 mai : journée de l'Europe au Mas avec apéritif



7 juin : élections européennes. Buffet sur la place

«Europe, etc...»

20 juin : 2ème Vide-grenier

21 juin : Fête de la musique



13 juillet : exposition

«Les Arts dans la rue» suivi du banquet républicain (inscription en mairie)



14 juillet : cérémonie officielle et vide-grenier associatif

8 août : Fête «La Provence et ses senteurs» et soirée «Les Estivales»

27 août : 2ème Nuit des étoiles



8 et 9 septembre : pièces de théâtre troupe «Vis-à-Vis»



15 septembre : Journées européennes du Patrimoine

Pour de plus amples informations sur ces manifestations ou suggérer des animations, merci de prendre contact avec la mairie : 04.93.60.40.29

Haut-débit et bibliothèque

La mairie s'est dotée d'un routeur wifi. Nous pouvons dépanner les administrés qui ont un ordinateur portable et souhaitent surfer quelques minutes sur le web en haut-débit. Nous rappelons enfin que la mairie récupère des livres pour la future bibliothèque.

Listes électorales

La commission administrative de révision des listes électorales s'est réunie le 9 janvier puis le 28 février afin de valider les modifications des listes. Deux nouveaux électeurs sont inscrits : **Pierre Michel** et **Christine Tirtaine** tandis que 8 personnes sont radiées et ont été informées par courrier de cette décision. Si vous souhaitez vérifier votre inscription, les listes sont à votre disposition en mairie.

Urbanisme et environnement

Monsieur Albuy, architecte des bâtiments de France, a été invité au Mas par le Maire afin de rencontrer la nouvelle équipe municipale et débattre sur la réglementation concernant les périmètres proches d'un monument inscrit. Plusieurs sujets ont été évoqués : l'immeuble de la traverse Solomas frappé de péril imminent, l'entretien des façades, l'installation de panneaux photovoltaïques, les travaux de parking, la couverture de la terrasse de l'auberge et surtout la préparation de la carte communale. Dans les prochains jours sera reçu un représentant du CAUE pour des conseils en architecture, urbanisme et environnement.

Actu du Conseil municipal

Pour des raisons personnelles, René Morin a souhaité quitter ses fonctions de conseiller municipal.

DUP Trois sources

Trois Déclarations d'Utilité Publique ont été prononcées à la demande du syndicat intercommunal des trois vallées afin d'établir des périmètres de protection de sources destinées au captage d'eau pour la consommation humaine. Le Mas est concerné par les sources de la Bergerie, de Bonnefont et des peupliers. Les documents sont consultables en mairie.

Brochure offerte

Notre planète est confrontée à un changement climatique irréversible, à moins que des actions ne soient entreprises rapidement. Avec ce numéro du Petit Massois, découvrez la brochure «combattre le changement climatique» publiée par la Commission européenne.



Cet hiver au Mas...



Merci à Marc Alessi pour ces calicots

Le saviez-vous ?



Le château du Mas daterait de 1252 !